

PRÉRAD océan indien

L'Agriculture des Seychelles : évolution, chiffres clés et défis

Adèle Darras (Cirad)

Pierre-Marie Bosc (FAO)

Isabelle Mialet-Serra (Cirad)

Septembre 2020













Cette activité est réalisée dans le cadre du projet Interreg-V PRÉRAD-OI cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion, avec le soutien du Conseil départemental de La Réunion.





TABLE DES MATIERES

INIT	PODUCTION	
IIVI	RODUCTION	2
Овл	ECTIFS .	2
HIS.	TOIRE AGRAIRE ET CONTEXTE AGRICOLE ACTUEL AUX SEYCHELLES	3
Con	NTEXTE	3
1)	GEOGRAPHIE	3
2)	CLIMAT ET MILIEU	4
HIST	TOIRE AGRAIRE	4
1)	DURANT L'EPOQUE COLONIALE (DU XVIII ^E S. A 1903)	4
2)	VERS L'INDEPENDANCE (DE 1903 A 1976)	5
3)	ESSOR DU TOURISME ET RECUL DE L'AGRICULTURE (DE 1976 AU DEBUT DU XXI ^E S.)	5
LE IV	MONDE AGRICOLE SEYCHELLOIS AUJOURD'HUI	6
1)	LA DIVERSITE DES EXPLOITATIONS SEYCHELLOISES	7
2)	LES FILIERES AGRICOLES SEYCHELLOISES	g
3)	CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	11
ANA	ALYSE PRELIMINAIRE	14
1)	Principales caracteristiques	14
2)	ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	15
3)	PROPOSITIONS D'ACTIONS	16
BIBI	SLIOGRAPHIE	18



INTRODUCTION

Dans le cadre de la création de l'Observatoire des Agricultures de l'Océan Indien (OA-OI), un travail d'analyses historique, politique et économique des pays concernés est nécessaire. Cette connaissance du contexte actuel et des enjeux à relever nous permettra notamment de développer un outil adapté aux besoins cernés et utile dans l'accompagnement des transformations à opérer.

Ce premier document porte sur les Seychelles (l'un des six pays/territoires) pour lequel un observatoire des agricultures pourrait être déployé.

Objectifs

Ce premier travail d'état des lieux permet de :

- Comprendre comment s'est dessinée l'agriculture aux Seychelles ;
- Identifier la structure actuelle du monde agricole ainsi que la place et les rôles de l'agriculture dans l'économie seychelloise ;
- Caractériser les exploitations agricoles seychelloises dans leur diversité, sur la base d'une bibliographie existante ;
- Dégager des hypothèses sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs et les autres acteurs et sur leurs besoins.



HISTOIRE AGRAIRE ET CONTEXTE AGRICOLE ACTUEL AUX SEYCHELLES

Contexte

1) Géographie

Situé dans le centre Ouest de l'océan Indien, l'état insulaire des Seychelles est un archipel composé de deux groupes d'îles aux formations géologiques différentes. Le groupe principal, du fait de sa superficie, du nombre d'habitants et des activités économiques qu'il abrite, est formé de roches granitiques et se situe au Nord-Ouest. Le second groupe, composé d'îles sableuses ou coralliennes, aussi appelées « îles extérieures », se situe au Sud-Est.

Comptant 115 îles et îlots, le pays possède une superficie totale de 455 km² ce qui le classe au rang du plus petit Etat



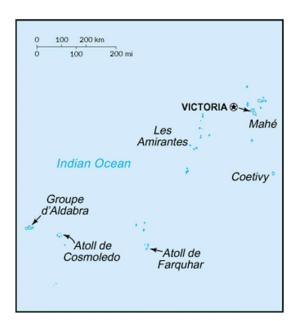


Figure 2 : Carte des Seychelles (Source CIA)

Figure 1 : Carte de l'Océan Indien (Source : http://aphgreunion.free.fr/geographie.html)

d'Afrique. Plus de 87 % de la population habite la plus grande île, celle de Mahé, dans l'aire urbaine de la capitale, Victoria. Le morne Seychellois est le point le plus haut de l'archipel et culmine à 906 mètres sur l'île principale. Les Seychelles, riches de ces nombreuses îles possèdent également un droit souverain sur un important espace maritime. En effet, sa zone exclusive économique (ZEE) de 1 336 559 km² le place à la 25ème place du classement, juste avant Maurice et suivi de près par Madagascar.

Les îles granitiques, bien que dotées de forts reliefs et d'importantes surfaces dépourvues de sol, sont les plus valorisées par l'agriculture. Les activités agricoles sont possibles sur « deux types de terroirs ». Premièrement sur les « plateaux » qui sont des « accumulations littorales sableuses et planes ourlant les côtes et sans doute mises en place depuis moins de 5 000 ans ». Ces sols représentent « moins d'un dixième de la surface agricole utile ». Puis on retrouve des « terroirs de pentes » qui sont des zones cultivables discontinues et beaucoup plus faiblement représentées. Ce



terroir se caractérise par des « sols rouges latéritiques, très lessivés ».

Très différents, les sols des îles dites sableuses, coralliennes ou encore extérieures sont « embryonnaires mais neufs, presqu'entièrement constitués de carbonate de calcium ». Souvent enrichis par les déjections des colonies d'oiseaux de mer, ce sont des sols « beaucoup plus fertiles ».[1] Cependant ces îles manquent d'eau et de profondeur de sol [2]. Moins peuplées et développées, ces îles possèdent des activités agricoles de subsistance mais semblent pouvoir valoriser d'avantage leur potentiel.

2) Climat et milieu

Le pays connait un climat tropical humide avec des températures moyennes mensuelles de plus de 20°C et des précipitations de 800 mm minimum. On distingue deux saisons correspondant à des influences océaniques différentes provoquant des moussons. L'hiver (de Mai à Octobre), soufflent des vents du Sud-Est apportant un climat frais et sec. L'été (de Décembre à Mars), des vents inversent soufflant du Nord à l'Ouest apportent un climat plus chaud et humide. La végétation de l'île est considérée comme surprenante par les botanistes. Les arbres fruitiers sont omniprésents et le cannelier (*Cinnamomum zeylanicum*), qui fut introduit au moment de la colonisation, est une plante exotique envahissante très problématique perturbant considérablement la biodiversité indigène[3].

Aujourd'hui, 43% du territoire national sont des espaces protégés et la protection du patrimoine naturel du pays est un axe fort des politiques publiques.

Ce territoire fait néanmoins face à certaines vulnérabilités telles que des vents violents, des tsunamis, des pluies extrêmes, des inondations fréquentes, des glissements de terrain, des éboulements et des incendies de forêt. Ces îles connaissent également des cyclones à une plus faible fréquence que ces voisines des Mascareignes mais à plus fort impact, provoquant des dégâts colossaux[4].

Histoire agraire

1) Durant l'époque coloniale (du XVIII^e s. à 1903)

Identifiées par les Arabes pour la première fois au IX^e siècle puis visitées par les Portugais au début du XVI^e siècle, Les Seychelles sont ensuite décrites pour la première fois par des Britanniques au XVIIème siècle. Ce n'est qu'en 1742 que les premiers colons français s'établirent, sur l'île principale aujourd'hui connue sous le nom de Mahé. Puis, en 1770, arrivèrent les premiers habitants. En quelques années les activités agricoles (riz, maïs, patates, manioc...) se développèrent grâce à la force de travail des esclaves et via les débouchés possibles liés aux escales. Des concessions sous la forme de lots de terres cultivables de superficies variables sont alors octroyées aux colons possédant des esclaves[3].

Au cours du XVIII^e siècle, les Seychelles connurent les guerres franco-britanniques et les îles furent successivement françaises et anglaises. Malgré les guerres, un net développement se poursuit. La culture du cotonnier est une grande réussite et le coton est exporté vers l'Europe au même titre que le girofle, l'huile de coco, et le bois de construction (takamaka et bois de natte). La population augmente et d'autres îles sont alors investies et habitées pour la première fois.

Le début du XIX^e siècle marque un tournant avec le traité de Paris du 30 mai 1814 qui attribue l'île Maurice et les Seychelles à l'Angleterre. Les îles passent d'une occupation coloniale à une autre. Tous les habitants ont pour obligation de signer un « serment d'allégeance » promettant leur obéissance à la couronne britannique. Les Seychelles sont alors une dépendance de Maurice. Le marché du coton s'effondre avec l'arrivée du coton américain plus compétitif. On observe alors l'émigration de planteurs ainsi que de leurs esclaves à Maurice pour investir dans la canne à sucre. « En 1834, à la veille de l'abolition de l'esclavage, la colonie compte 680 blancs et noirs libres et 6 600 esclaves »[1]. Entre 1835 et 1848, la traite des esclaves est abolie. Les cultures requérant une main d'œuvre abondante sont abandonnées et les cocotiers nécessitant moins de travail furent alors plantés.

A la fin du XIX^e siècle, ce sont les produits du cocotier et la vanille qui sont les principales richesses agricoles exportées.



Les plus grandes îles de l'archipel (autres que Mahé) connaissent un développement notamment grâce au guano, à la pêche et aux cocoteraies[5].

2) Vers l'indépendance (de 1903 à 1976)

En 1903, les Seychelles ne sont plus dépendantes de l'île Maurice et deviennent la colonie des Seychelles en lien direct avec la couronne britannique.

Une fois la décolonisation amorcée, on observe la persistante du modèle colonial qui se manifeste par le maintien de la monoculture de canne à sucre aux Mascareignes (*la Réunion et l'île Maurice*) et de celle de cocotier aux Seychelles dans de grands domaines possédés par des descendants d'européens. Le coprah produit sur ces îles est reconnu pour sa qualité mais les cocoteraies sont peu productives. Les produits issus des canneliers représentent en moyenne 20 à 30 % de la valeur des productions agricoles. La conduite de cette culture a entrainé un important appauvrissement des sols. L'agriculture est à la fin des années 60 encore très fragile et repose sur des cultures dont les prix oscillent sur le marché international. A cela s'ajoute la structure foncière héritée du colonialisme, très inégale et rendant difficile la rentabilité des petites exploitations. Les cultures destinées à la consommation locale et l'élevage sont insuffisants pour répondre aux besoins de la population seychelloise : « En 1960, lors du recensement agricole on estimait que les Seychelles produisaient une quantité de nourriture à peine suffisante pour nourrir leur population pendant un mois de l'année. »[1].

Le gouvernement en place entre 1950 et 1960 œuvre, comme cela fut le cas dans d'anciennes colonies britanniques telles que Maurice et Rodrigues, à la création de petites exploitations dans le but d'enrayer le nombre grandissant de paysans sans terres. Cependant, la faible disponibilité de terre limite rapidement cette politique et une véritable réforme agraire semble alors indispensable : « Ni les minuscules exploitations souvent situées dans les zones de cocoteraies les plus denses, près de la côte (les exploitations de moins de 2 ha fournissaient en 1960 près de 10 % du coprah tout en ne recouvrant que 3 % des superficies exploitées) fréquemment possédées en commun par des cohéritiers et fort négligées, ni les grandes plantations dont propriétaires ou locataires absentéistes ne se soucient guère d'intensifier la production, ne sont facteurs de progrès »[1].

En 1971, l'aéroport international des Seychelles est créé. Cette date clé détermine l'aube d'une économie seychelloise tournée vers le tourisme.

3) Essor du tourisme et recul de l'agriculture (de 1976 au début du XXIe s.)

La république des Seychelles voit le jour le 29 juin 1976 après des années de lutte pour l'indépendance. En 1977, le président France Albert René est élu et résidera au pouvoir pendant 27 ans où il mènera une politique socialiste. Le pays connait alors une révolution économique avec le développement des activités touristiques. Ce nouveau tournant va amener de nombreux planteurs à vendre leurs terrains côtiers pour la construction d'infrastructures touristiques. Également les meilleures terres dites « de plateau » vont être vendus et construites.

Le secteur agricole connait alors une importante crise. La difficulté notamment à contrôler les ravageurs dans les cocoteraies engendre une baisse des rendements (7 063 tonnes exportées en 1964 contre 2 790 tonnes en 1975 bien que l'exportation du coprah représente 70% de la valeur des produits exportés cette année-là). C'est aussi la filière de la cannelle qui est touchée puisque 52 distilleries sur 55 sont fermées tandis que l'exportation d'huile essentielle de cannelle représente 24% de la valeur des produits exportés en 1975 [6].

En 1977, une réforme agraire est mise en place, et le Land Acquisition Act, avec pour but de valoriser les terres agricoles sous exploitées, est mis en place[2]. L'Etat rachète une très grande partie du foncier du pays pour des aménagements tels que l'agrandissement de l'aéroport (créé en 1971), des hôtels et infrastructures touristiques (notamment via la Compagnie Seychelloise de promotion hôtelière ou COSPROH) mais également des parcs nationaux ou des fermes agricoles. Les estates qui sont les anciennes possessions britanniques sont au nombre de 45 en 1977 et ce sont généralement ces terres qui furent par la suite transformées en fermes para-étatiques. Deux de ces fermes sont citées



dans l'ouvrage de Jean-Louis Guébourg : la SADECO (Seychelles Agricultural Development Company) et l'Union Val qui se consacrent à l'élevage laitier, au maraichage, à la culture du thé ou encore du coprah. « D'une superficie d'au moins quarante hectares, elles servent de modèle, mais leur fonctionnement, comme celui de toute ferme à caractère socialiste, n'est guère productif ». [7]

A la fin des années 70, un manque de main d'œuvre se fait sentir et de nombreux grands exploitants agricoles abandonnent leurs activités. De plus, ces derniers manquent de capitaux pour investir et moderniser leurs exploitations. En 1983, un amendement du Land Acquisition Act est adopté. Celui-ci autorise la nationalisation des terres agricoles qui ne sont pas suffisamment mises à profit pour l'agriculture. Ces terres domaniales sont alors revendues à des agriculteurs ou cultivées dans le cadre d'exploitations agricoles d'État. Le gouvernement favorise ce modèle de fermes d'Etat pour réaliser des « économies d'échelle ». Celles-ci représentent alors 40 % de la production agricole. « L'objectif était d'atteindre une autosuffisance alimentaire de 60 % en 1989 »[8]. Cependant, ces terres demeurent sous-exploitées. En effet, des enquêtes réalisées au début du XXI^e siècle montrent que « sur un total de 277 hectares alloués à 333 agriculteurs (par l'Etat), seuls 120 hectares étaient cultivés ». Concernant les terres privées, « très peu sont consacrées à la production agricole »[9].

Portant leur attention sur le développement du tourisme, les politiques seychelloises de la fin du XX^e siècle n'ont pas permis le renforcement de son agriculture. Bien au contraire, certaines mesures telles que l'arrêt de l'achat des produits agricoles locaux par le Seychelles Marketing Board (SMB) dans les années 90 (depuis sa création en 1984, il permettait la commercialisation des productions seychelloises) a accentué les difficultés des agriculteurs[9]. En revanche, un protectionnisme au travers du Seychelles Marketing Board était en place sur les denrées alimentaires puisque des années 80 à 90, celui-ci a instauré un contrôle des prix se traduisant par une taxe sur les produits importés. Cela a permis certes à une stabilisation des prix et a freiné l'inflation mais a aussi fortement contribué au coût élevé de la vie[8].

En 2008, le SMB, propriété de l'État, est démantelé, sonnant la fin des droits exclusifs et supprimant le contrôle des prix ; elle a été scindée en 5 sociétés dont quatre sont aujourd'hui privatisées [10]. Autrefois, la SMB avait le droit exclusif d'importer une longue liste de produits de base et de les proposer à des prix fixes. Tous les contrôles des prix ont maintenant été supprimés.

Cependant, la Seychelles Trading Corporation (STC), est toujours le principal importateur de la plupart des produits de base.

Le monde agricole seychellois aujourd'hui

Avant 1970 et l'essor considérable du tourisme dans ces iles paradisiaques, l'agriculture représentait 40% du PIB, il chute à 4,2% dans les années 90 et à peine plus de 2 % en 2015 et n'emploie plus que 6% de la population active en 2002. Au début du XXI^e siècle, on compte la perte de 78 % des terres arables [11]. Les Seychelles sont encore très loin de l'autonomie alimentaire, elles importent 90% des produits consommés (locaux et touristes) et exportent très peu de produits agricoles[11]. En effet, les cultures de rente traditionnelles ont été abandonnées et ont laissé place à des productions agricoles destinées à la consommation locale (fruits et légumes) et à l'élevage[12]. Le pays est cependant toujours dépendant des importations à plus de 70 %[13].

Face aux faibles investissements publics dans le secteur agricole et à la nécessité du développement de ces activités en Afrique afin de lutter contre la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire des populations, les chefs d'Etats africains signent la déclaration de Maputo en 2003. Ainsi, Les Seychelles s'engagent alors, comme les autres Etats, à dédier 10% du total de leurs dépenses publiques au secteur de l'agriculture. Les Seychelles qui font alors face à des défis de taille avec une population qui augmente et une dépendance aux prix du marché international pour son approvisionnement en denrées alimentaires, signe la déclaration et s'engage aux côtés de ses voisins africains (Meriton-Jean & Rassin, 2014).

Très peu des pays engagés atteignent les objectifs fixé par la déclaration de Maputo (10 sur 54 entre 2004 et 2010) ; les Seychelles n'en font pas partie (Idrissa & Niang, 2014).



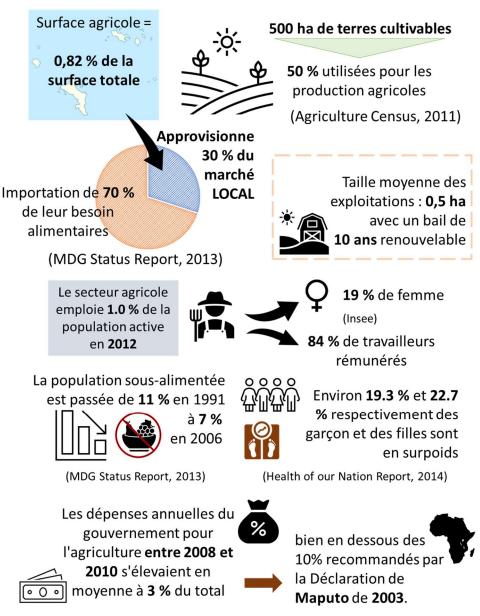


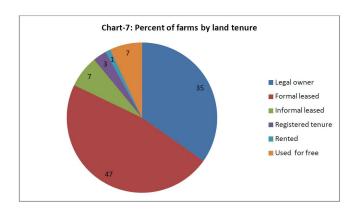
Figure 3 : Les Seychelles et l'agriculture en chiffre, Source : CAADP, 2015

1) La diversité des exploitations seychelloises

D'après le recensement de 2011, les Seychelles comptent 530 exploitations agricoles qui développement une agriculture commerciale dans la grande majorité des cas. Ces exploitations ont pour caractéristiques d'être de petite taille et pour plus de la majorité, installées sur des terres domaniales. En effet, la plupart des terres agricoles appartiennent à l'État. Les terres privées ayant pour beaucoup trouvées une rentabilité bien plus importante dans les activités touristiques. Les agriculteurs sont donc locataires de l'Etat et le bail qui les lie implique des exigences de productivité.

« Le secteur agricole est structuré autour d'une moyenne de **500 agriculteurs commerciaux** qui produisent des légumes, des fruits et du bétail pour la population locale et touristique et de **6000 autres ménages qui pratiquent l'agriculture**, soit pour leur propre consommation, soit pour vendre le surplus afin de compléter le revenu du ménage. Le gouvernement reste le plus grand fournisseur d'intrants agricoles tels que les semences, les engrais et les pesticides grâce à une série de magasins d'approvisionnement en intrants répartis dans les principales îles. »[9].





Ce diagramme tiré du recensement de 2011 [15] nous indique que la proportion des agriculteurs cultivant leur propres terres est de l'ordre de 35 %.

On remarque dans le diagramme ci-dessous que demeurent de « grandes » exploitations de plus de 2 ha (5 acres) qui au nombre de 48 représentent 30 % de la surface totale cultivée du pays (466 ha). Les plus petites fermes (moins de 2000m²) couvrent 3 % de la surface totale avec 83 exploitations. Les fermes les plus nombreuses (plus de 160) à Mahé comme à Praslin et à La Digue sont celles dont la taille est comprise entre 4000m² et 8000m². Une très grande majorité des exploitations (82 %) ne sont constituées que d'une seule parcelle[15].

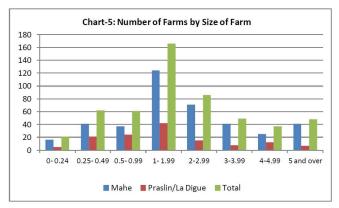


Figure 4: Nombre d'exploitations agricoles par taille (en acre) – Recensement 2011

Les exploitations commerciales sont dotées d'infrastructures modernes. On y trouve des cultures sous tunnels ainsi que des systèmes d'irrigation et de ferti-irrigation. Les élevages doivent être répertoriés auprès des autorités agricoles et font l'objet de permis afin de pouvoir exercer leurs activités. Des autorisations sont données aux chefs d'exploitations pour faire venir de la main-d'œuvre étrangère si nécessaire si celle-ci n'est pas disponible localement[9].

Les diagrammes suivants nous montre que bien qu'elles ne soient pas toutes spécialisées en culture fruitière, les exploitations agricoles commerciales des Seychelles possèdent quasiment toutes une production fruitière.

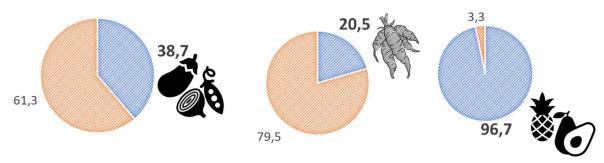
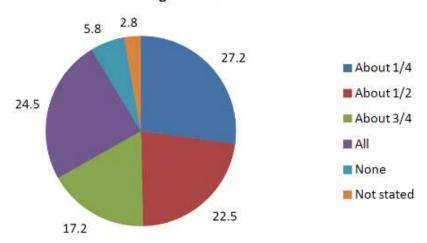


Figure 5 : Part (en bleu, en %) des ménages agricoles cultivant des légumes, des légumes-racines et des fruits à des fins commerciales.



On observe que moins d'un quart des exploitations agricoles obtiennent l'intégralité de leur revenu grâce à leurs activités agricoles. Environ 40 % des exploitations retirent de l'agriculture entre trois quart et la moitié de leur revenu. Enfin, plus d'un tiers des exploitants n'obtiennent qu'un quart voir pas de revenu de ces activités.

Chart-4: Percentage of farms by proportion of income from agriculture



Lors du recensement de 2011, des ménages non agricoles ayant de petites productions à des fins d'autoconsommation ont également été interrogés. Des estimations a été réalisées pour le pays à partir de l'échantillon enquêté. Ces dernières ont montré une importante contribution dans la part des fruits produits sur l'île. En effet, 67 % des ménages possèdent des arbres fruitiers qui sont en général cultivés en petit nombre autour de la maison. [15]

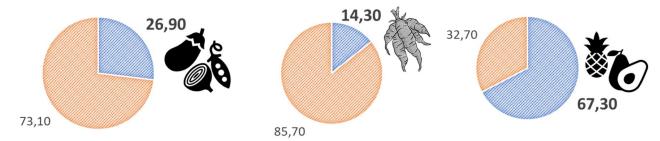
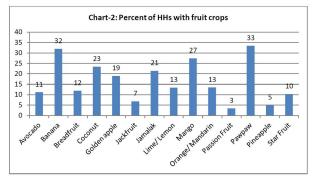
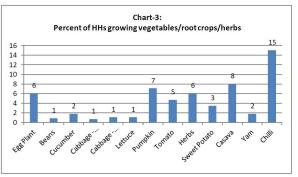


Figure 6 : Part en bleu (en %) des ménages interrogés lors du recensement 2011 cultivant des légumes, des légumes-racines et des fruits à des fins d'autoconsommation.

A titre indicatif, les diagramme suivants nous indiquent les fruits et légumes les plus fréquemment cultivés par les ménages aux activités non commerciales :

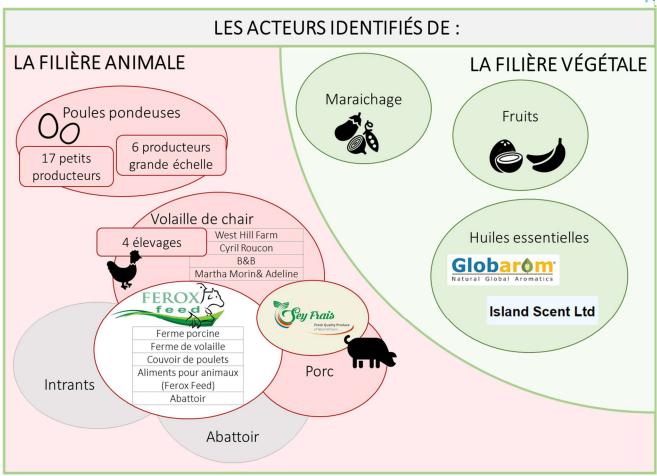




2) Les filières agricoles seychelloises

a. Filières agricoles





b. Filières à haute valeur ajoutée et filières agroalimentaires

- Filière Huiles essentielles

« En ce qui concerne **les huiles essentielles**, deux petits producteurs seychellois (Globarom et Island Scent) sont actuellement impliqués dans l'extraction/distillation et la distribution d'huiles essentielles pures utilisant l'écorce de cannelle, la feuille de cannelle, la citronnelle, l'eucalyptus, l'ylang-ylang, etc. qui sont tous disponibles aux Seychelles. Les deux entreprises ont réussi à exporter de petites quantités (principalement de l'huile de cannelle), mais les marchés d'exportation se sont avérés difficiles à maintenir. Les producteurs de ce segment ont été confrontés à plusieurs contraintes, parmi lesquelles : l'accès limité à des financements, et à la technologie (équipement), la dépendance à l'égard des importations (les bouteilles doivent être importées par exemple) et la rareté des devises étrangères. » [16]

- Activités agroalimentaires

« L'agro-transformation est encore peu développée et quelques petites entreprises artisanales produisent des confitures, des cornichons, des condiments avec des fruits locaux pour la vente dans les foires, les expositions et autres manifestations similaires. Très peu d'opérateurs vendent leurs produits dans des magasins ou des supermarchés. La plus grande unité de transformation agroalimentaire est détenue et exploitée par une société parapublique et importe des matières premières pour produire de la sauce tomate, des confitures, du lait reconstitué, du yaourt et des jus de fruits (Bhatia, 2007). »[9]



« La transformation et la fabrication de produits alimentaires sont très limitées et il n'y a pas de production de cultures vivrières de base (riz, maïs, blé...). Les hôtels et autres établissements touristiques sont autorisés à importer la totalité de leurs besoins alimentaires. » [17]

- <u>Commercialisation</u>

« Les propriétaires de magasins se souciant davantage de leur marge bénéficiaire, la ferme West Hill a été contrainte de fournir ses poulets de chair aux hôtels et de les vendre aux quelques personnes qui peuvent faire les 20 minutes de route entre Victoria et Grand Anse où se trouve la ferme.

Étant l'un des quatre seuls élevages de poulets de chair locaux du pays (les autres étant B&B, Martha Morin& Adeline et Cyril Roucon), les propriétaires de West Hill estiment qu'avec l'aide du gouvernement sous forme de crédit et de politiques d'importation plus strictes, le secteur de la volaille du pays peut être relancé et amélioré. »

3) Cadre institutionnel et organisationnel

a. Les institutions seychelloises, les organismes privés et les organisations agricoles

INSTITUTIONS PUBLIQUES		
Ministry of Environment &	Department of Natural Resources (DNR)	Elaboration des politiques agricoles (fonctionnement quotidien du secteur agricole est laissé à la SAA)
Natural Resources	Department of Environment (DOE)	 Conservation de la nature (NC) Contrôle de la pollution et impact environnemental (PC&EI) Planification et services politiques (PPS)
Ministry of National Development (MND) Ministry of Finance (MOF)		 Administration légale des terres d'État, y compris les terres agricoles d'État, et il délivre des baux et autres contrats de location aux utilisateurs/agriculteurs Planification physique et de la cartographie préparation des plans d'utilisation des terres
		 Mène des politiques fiscales et économiques qui favorisent une croissance durable de l'économie nationale, y compris dans le secteur agricole Rôle dans la surveillance du commerce du poisson et des produits de la pêche
Ministry of Foreig	gn Affairs (MFA)	Favorise les relations internationales avec les organismes régionaux et internationaux
Ministry of Education (MOE)		Centre de formation agricole et horticole des Seychelles (Seychelles Agricultural and Horticulture Training Center) SJAH SJAH
		Centre de formation maritime
Ministry of Health (MOH) Public Utilities		 Université des Seychelles Le ministère de la santé réglemente par voie législative l'importation, le transport, la distribution, le stockage et l'élimination des pesticides en vertu de la loi sur les pesticides (1995). Responsable du maintien des normes et du contrôle de la qualité des produits frais et transformés. Collaboration étroite avec le département des ressources naturelles pour l'élaboration de la politique de nutrition scolaire.
		 La division Eau et assainissement de la Public Utilities Corporation est chargée de fournir à la population des trois principales îles de Mahé, Praslin



(PUC)	et La Digue un approvisionnement en eau fiable et sûr. • Collabore avec la Seychelles Agricultural Agency pour fournir de l'eau non traitée à utiliser pour l'irrigation.	
Disaster and Risk management unit. (DRDM)	Programmes d'éducation et de sensibilisation ciblés dans le but de sensibiliser la société aux catastrophes et de renforcer sa résilience notamment pour les catastrophes qui touchent les communautés d'agriculteurs et de pêcheurs	
Islands Development Company Ltd.	S'assure que les îles extérieures contribuent activement au développement socio-économique des Seychelles tout en respectant les normes environnementales les plus élevées. (Depuis les premiers jours de l'IDC, l'agriculture a été une activité économique importante pour assurer	
→ En charge de la valorisation agricole des <u>îles extérieures</u>	l'autosuffisance de notre personnel et, lorsque cela est possible, pour exporter des produits vers les principales îles.)	

INSTITUTIONS SEMI-AUTONOMES ET PARAPUBLIQUES			
	Seychelles Agricultural Agency (SAA)	Mise en œuvre les politiques du gouvernement et fournir des services de base à la communauté agricole (depuis 2008)	
	Agricultural Land Management Section		
	Livestock Section		
	National Plant Protection Office (NPPO)		
	Vet Services Section		
	Vegetable	Evaluation and Research Section	
SEYCHELLES AGRICULTURAL AGENCY		E BOILE	
CHELLES A GH	Seychelles Fishing Authority (SFA)	Promouvoir, organiser et développer la pêche, les industries de la pêche et les ressources halieutiques aux Seychelles	
AUTHORITA	Travaille en étroite collaboration avec son ministère de tutelle, le ministère de l'environnement, des ressources naturelles et des transports		
	National Statistics Bureau (NSB)	Chargé de fournir des données sur le niveau de l'économie à l'usage des gouvernements, des analystes privés et étrangers	
SBS SEYCHELLES BUREAU OF STANDARDS	Seychelles Bureau of Standards (SBS)	Organe exécutif du ministère du développement national pour toutes les questions liées aux normes Rôle majeur dans l'essai des produits agricoles frais et transformés	
	Seychelles Licensing Authority (SLA)	La SLA délivre des licences pour l'abattage d'arbres, la vente au détail et la scierie de bois, la production de porcs et de volailles, la pêche artisanale et industrielle ainsi que la transformation du poisson.	
sib	Seychelles Investment Bureau (SIB)	Guichet unique pour les investisseurs potentiels, et s'occupe donc des études de faisabilité et des demandes de pré- planification pour les développements physiques, par exemple dans le domaine du tourisme et de l'agriculture, de la pêche	
• SEYPEC Seychelles Petroleum Company Limited	Seychelles Petroleum Company (SEPEC)	Chargée de fournir au pays du carburant et d'autres produits pétroliers	

SECTEUR PRIVE ET ONGS		
NO. IV. COLUMN TO SECULIAR SEC	Seychelles Farmers' Association (SeyFa)	La seule association (créée en 2002) et compte des membres représentant environ 20 % des agriculteurs commerciaux. [17]



	Seychelles Farmers Marketing Cooperative (SFM)	Le SFC a été créé en 2007 pour prendre en charge les activités économiques des agriculteurs. Les membres du SFC sont pour la plupart les mêmes agriculteurs que ceux qui sont membres du SeyFA. [18]	
S E Y C H B L L E E CH COMMINES A RITIESTO OF COMMINES A RITIESTO	Seychelles Chamber of Commerce and Industry (SCCI)	Représente les intérêts des entreprises privées, y compris les exploitants agricoles et les pêcheurs. Souvent consultée pour les questions concernant l'élaboration des politiques et la législation. Organe intermédiaire le plus représentatif du secteur privé.	
NATURE	Nature Seychelles	Nature Seychelles, en collaboration avec les Ressources naturelles, a créé un jardin modèle qui a été officiellement inauguré en 2009. Les deux organisations travailleront à l'entretien du jardin patrimonial qui expose des cultures alimentaires et des plantes médicinales traditionnelles.	
CONSUMERS FOR UNITED STATES OF THE PROPERTY OF	NATCOF	Natcof est la seule organisation représentant les consommateurs aux Seychelles et a été fondée en 1994. Ses principales activités sont le traitement des plaintes et le conseil, les campagnes, le lobbying, la défense, l'éducation des consommateurs et la représentation).	
DBS	Development Bank of Seychelles (DBS)	Fournit des prêts de capitaux à long terme, des services bancaires et d'autres services financiers à la fois à l'agriculture et à l'industrie de la pêche	
Seychelles Islands Foundation (SIF)			
Plant Conservation Action Group (PCA)			
Wild Life Club			
Private Islands Praslin Development Fund (PDF)			
Island Conservation Society (ICS)			
Marine Conservation Society, Seychelles (MCSS)			

b. Organismes internationaux

Logo	Organisme	Rôle
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA)	Le marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), créé en 1993, regroupe 20 États d'Afrique orientale et australe (dont les quatre états insulaires de l'océan Indien et hors Afrique du Sud). Établie en 2000, il s'agit à ce jour de la plus large zone de libreéchange sur le continent africain
STORY DEVELOPMENT OF THE STORY	Southern African Development Community (SADC)	La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), créée en 1979, regroupe 15 États (dont l'Afrique du Sud) et vise la constitution d'une zone économique intégrée. La SADC est devenue une zone de libre-échange depuis 2008. Parmi les organisations africaines, la SADC affiche le niveau le plus important de flux d'échanges intra régionaux (20 % pour les exportations; 33 % pour les importations), même si ces échanges sont essentiellement orientés vers l'Afrique du Sud.
SACAUS SOUTHERN AFRICAN CONFEDERATION OF ACRICULTURAL LINCONS	Southern African Confederation of Agricultural Unions	Elle est officiellement reconnu par le COMESA, la SADC, la CUA, le NEPAD et d'autres organismes intergouvernementaux comme leur partenaire pour les questions relatives au développement agricole dans la région de l'Afrique austral.



Analyse préliminaire

1) Principales caractéristiques

Des terres agricoles rares et convoitées

En règle générale, la rareté des terres sur ce territoire insulaire est un réel frein au développement économique[13]. Par le passé de nombreuses terres agricoles ont été sacrifiées au profit de l'industrie du tourisme. Aujourd'hui, un des enjeux est de maintenir les terres agricoles restantes et de parvenir à augmenter la productivité de ces surfaces pour augmenter la production locale.

Les terres destinées au développement des cultures sont confrontées à de nombreuses difficultés allant d'un sol pauvre à un terrain difficile à flanc de coteau avec de mauvaises infrastructures telles que l'eau pour l'irrigation et les routes d'accès. La mise en place des infrastructures de base et la mise à disposition des intrants peuvent rendre les terres agricoles sous-développées plus productives.

Actuellement le régime foncier est considéré comme un frein au développement des activités agricoles. Les baux réalisés par l'état avec les agriculteurs « devraient idéalement être d'une durée minimale de 40 ans » [19].

Un secteur de production peu dynamique et stigmatisé

Un deuxième frein au développement et à l'amélioration de l'agriculture aux Seychelles réside dans la mauvaise opinion que portent les seychellois à l'égard de ce secteur d'activité. En effet, « avec l'effondrement de l'économie de plantation, l'agriculture a été stigmatisée comme un emploi pour les sans éducation et les pauvres »[19].

L'attractivité du secteur est donc très faible et ce ne sont pas, pour l'instant, les politiques d'investissements qui vont arranger la situation. Les taux d'intérêt proposés par les banques, les coûts des intrants et le niveau de risque sont très élevés, ainsi très peu se lancent dans des projets d'installation ou de modernisation.

Un petit état insulaire très touché par le changement climatique

Un enjeu de taille réside dans l'adaptation du système agricole seychellois au changement climatique auquel le pays fait face. Hausse des températures, précipitations extrêmes (climat plus humide) mais aussi sècheresses prolongées ainsi que la hausse du niveau de la mer sont autant de conséquences du changement climatique qui frappent Les Seychelles et leur économie. D'après le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Les Seychelles comptent parmi les petits États insulaires en développement les plus vulnérables [20]. En effet, les pertes économiques qui ont suivi les événements climatiques de 1997 à 2000 ont été estimées à 45 % pour la pêche suivi par l'agriculture (28%), le tourisme (12%), l'industrie (7%), la construction (5%) et la sylviculture (3%)[4]. Cette grande vulnérabilité pose d'importants problèmes d'adaptation à long terme et demande une vive réflexion.

Des îles éloignées et dispersées qui rendent difficiles les échanges et les interactions

L'éloignement entre les différents territoires qui forment le pays des Seychelles peut être ressenti comme un inconvénient. Les échanges y sont forcément plus compliqués et limités naturellement par les distances. L'amélioration du transport maritime, la construction de routes et d'infrastructure pour le stockage et la vente des produits agricoles pallieraient en partie à ces obstacles.

Les îles dites extérieures moins développées sont historiquement des territoires agricoles importants et Les Seychelles gagneraient à renforcer ces activités et les échanges de produits avec les îles principales.



2) Enjeux de développement

Les enjeux majeurs de développement pour Les Seychelles à ce stade sont les suivants. Ils répondent à un objectif principal d'amélioration de la SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE du pays comme il est énoncé dans le Plan national d'investissement agricole des Seychelles (SNAIP - Seychelles National Agricultural Investment Plan). L'idée est de construire un système alimentaire local complémentaire afin de diminuer la dépendance aux importations. Il est notamment question de prendre en considération et d'apporter un soutien aux productions d'autoconsommation (non commerciales). Les problématiques de malnutrition sont également présentes dans le pays. De même que les Comores, Les Seychelles font parties des pays d'Afrique possédant un fort taux de surpoids chez les enfants. Ces enjeux amènent à réfléchir sur les diverses actions à mener afin de progresser vers une amélioration globale du secteur agricole, aussi bien dans l'accès à des denrées alimentaires en quantité et en qualité qu'à l'amélioration des revenus des agriculteurs seychellois.

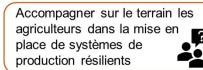
1

Protection et utilisation durable des terres agricoles et de l'eau

Réinvestir les terres agricoles abandonnées ou sous-utilisées



Intensifier les recherches sur les pratiques agricoles adaptées au territoire des Seychelles



2

Productivité, commercialisation et diversification des cultures et de l'élevage

Améliorer l'accès aux moyens de production



Mieux valoriser les produits agricoles pour augmenter les revenus des agriculteurs



Améliorer l'accès aux financements et assurances afin de sécuriser les investissements



3

Gestion durable de la pêche et développement de l'aquaculture

Promouvoir la pêche artisanale



Soutien à la pêche semi-industrielle



Mieux valoriser les produits de la mer



Développement de la mariculture

4

Sécurité alimentaire et nutrition

Eduquer les jeunes à l'agriculture et l'alimentation



Mettre à disposition les moyens nécessaires pour développer les jardins de case et les potagers



Encourager le développement de nouvelles filières



5

Développement des capacités humaines et institutionnelles

Rendre le secteur agricole plus attractif : création d'emplois et inclusion (femmes et jeunes)

Appui à la politique, à la gouvernance et au cadre réglementaire

Améliorer les synergies entre acteurs et de la capitalisation des études et projets réalisés



Source : Les 5 objectifs spécifiques du Plan national d'investissement agricole des Seychelles (SNAIP - Seychelles National Agricultural Investment Plan)



3) Propositions d'actions

Augmenter la production agricole seychelloise

PROPOSITIONS D'ACTIONS SUR LE PLAN...

TECHNIQUE

- Déployer un appui technique sur le terrain
- Valoriser l'intégration Agriculture-Elevage

SOCIAL

- Accompagner l'installation des jeunes
- •Former au métier de chef d'exploitation (femmes, jeunes...)

INSTITUTIONNEL

- Améliorer l'accès au foncier
- Rendre plus attractifs les investissements dans le domaine agricole

Construire une agriculture intelligente face au climat

PROPOSITIONS D'ACTIONS SUR LE PLAN...

TECHNIQUE

- Recherche pour la diversification et la conduite de systèmes de cultures innovants
- Renforcer les capacités techniques et le transfert de technologie

SOCIAL

 Accompagner les agriculteurs et la familles dans la construction de systèmes de production plus résilients et adaptés aux différentes situations

INSTITUTIONNEL

 Intégrer l'adaptation au changement climatique dans le plan national d'investissement agricole des Seychelles (SNAIP)

Renforcer les filières agricoles et agroalimentaires locales

PROPOSITIONS D'ACTIONS SUR LE PLAN...

TECHNIQUE

- Former du personnel technique compétent
- Importer de nouveau savoirs-faire
- Introduire dans la formation des agriculteurs une partie "vente" pour les aider dans la commercialisation de leurs produits

SOCIAL

- Création d'incubateur pour l'entrepreunariat dans la transformation artisanale
- Promouvoir les produits locaux
- Appeler à l'engagement citoyen pour le "consommer local"

INSTITUTIONNEL

- Subventionner les filières alimentaires seychelloises pour dynamiser le secteur
- Favoriser les synergies entre les acteurs
- Instaurer des quotas dans les infrastructures touristiques d'achat de produits locaux

Ainsi, Les Seychelles, pour améliorer leur autonomie alimentaire et acquérir une sécurité grâce à un approvisionnement local, doit apporter une plus grande attention à son agriculture. Délaissée au profit du développement touristique, le secteur agricole semble manqué vivement de moyen et d'attractivité.

Les Seychelles sont classées comme un pays à revenu intermédiaire supérieur (Liste des économies de la Banque



mondiale 2012), avec un PIB de 1,01 milliard de dollars US et un PIB par habitant de 25 000 dollars US (2011). Pourtant, 17 % des Seychellois vivent en dessous du seuil de pauvreté national, qui est estimé aux Seychelles à 13 554 roupies seychelloises par équivalent adulte et par an. [19]

« Les contraintes et les défis auxquels le secteur est confronté peuvent être surmontés à condition d'injecter davantage d'innovation, d'incitations et d'investissements dans le secteur. » [12]

Le financement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture se caractérise par un faible niveau d'investissement, bien que des efforts considérables aient été faits. La question de la propriété foncière reste une préoccupation majeure aux Seychelles.

A la lecture des programmes gouvernementaux pour l'agriculture et la pêche ainsi que pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 2013, les propositions sont convaincantes. Cependant, il me semble que très peu furent appliquées et il est difficile de connaître l'impact que celles-ci ont eu sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire du pays. Un statut plus élevé de sécurité alimentaire et nutritionnelle aux Seychelles sera possible grâce à une approche sobre de la souveraineté alimentaire par la modernisation et le développement des secteurs de la culture et de l'élevage, le développement d'un secteur de la mariculture et par une gestion responsable et durable des ressources de pêche, l'exploitation des avantages compétitifs offerts par certaines des îles extérieures, et équilibrée par l'importation judicieuse d'aliments sains et nutritifs. [19]



BIBLIOGRAPHIE

- [1] J. Dupon, "Aspects de l'agriculture aux Seychelles ; l'exemple de l'île Silhouette," pp. 217–244, 2018, doi: https://doi.org/10.3406/caoum.1971.2589.
- [2] W. Bertile, "Mascareignes et Seychelles, archipels créoles de l'océan Indien," Études Océan Indien, no. 49–50, pp. 49–50, 2013, doi: 10.4000/oceanindien.1811.
- [3] L. LANIER, "Les Seychelles : conditions naturelles et forestières," *Rev. For. Française*, p. 382, 1996, doi: 10.4267/2042/26760.
- [4] World Bank Group, "The Republic of Seychelles Systematic Country Diagnostic," *Repub. Seychelles Syst. Ctry. Diagnostic*, 2017, doi: 10.1596/27559.
- [5] J.-M. Fillot, *Histoire des Seychelles*. 1982.
- [6] J.-C. Gay, "Tourisme, politique et environnement aux Seychelles," *Rev. Tiers Monde*, vol. n° 178, no. 1, p. 319 à 339.
- [7] J.-L. Guébourg, Les Seychelles. 2004.
- [8] L. Campling, H. Confiance, and M.-T. Purvis, Social policies in Seychelles. 2011.
- [9] Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (prepared by Mermedah Moustache), "Assessment of agricultural information needs in African, Caribbean & Pacific (ACP) States Country Study: Seychelles," 2008.
- [10] Banque Africaine de Développement, "ECONOMIC GOVERNANCE REFORMS PROGRAM (EGRP) APPRAISAL REPORT," 2009.
- [11] Banque Africaine de Développement, "PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET," 2005.
- [12] Government of the republic of Seychelles, "Seychelles: Investment Project Profile 'Sustainable Vegetable and Fruit Production,'" 2005.
- [13] Ministry of Fisheries & Agriculture Seychelles, "Seychelles National Agricultural Investment Plan (SNAIP) 2015-2020," no. January, pp. 1–77, 2015.
- [14] J. Belieres, P. Bonnal, P. Bosc, B. Losch, J. Marzin, and J. Sourisseau, "Les agricultures familiales du monde : Définitions, contributions et politiques publiques," 2014.
- [15] Seychelles Agricultural Agency and National Bureau of Statistics, "Census of Agriculture 2011," 2013.
- [16] African Development Bank Group Eastern Africa Regional Resource Centre (EARC), "Eastern Africa's Manufacturing Sector: SEYCHELLES COUNTRY REPORT," 2014.
- [17] M. Moustache, E. Basil, and M. Marguerite, "Draft Caadp Stocktaking Report," 2009.
- [18] V. BELLEMAIN, G. MYLREA, and V. BRIOUDES, "Performance of Veterinary Services : Evaluation Report: Seychelles," 2011.
- [19] Government of Republic of Seychelles, "National Food and Nutrition Security Policy (NFNSP)," 2013.
- [20] Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, "Programme de pays pour les Seychelles (2017-2020)," 2016.
- [21] UNDP and Global Environment Facility, "SGP COUNTRY PROGRAMME STRATEGY 2015-2018," 2016.
- [22] IFAD, "Republic of Seychelles Country strategy note," 2016.